

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Holly Moore

<https://www.cadre21.org/membres/0cc075c65b80dcc2829d1765>

Date d'obtention : 2020-11-06 16:11:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto est un protocole d'intervention qui permet d'intervenir au pres des adolescents lorsqu'une situation de sextage survient en contexte scolaire. Premièrement, il faut recueillir chacune des versions des personnes impliquées (sauf celle de l'instigateur si l'intention est malveillante). Par la suite, l'analyse permettra de décider à quel moment il faudra contacter le service de police et confisquer l'appareil contenant le matériel pornographique.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les mises en situation ont permis de bien comprendre le protocole Sexto et de délimiter le champ d'intervention des intervenants en milieu scolaire. Chaque situation permet de réaliser où se situe la limite et jusqu'où il est nécessaire de continuer l'intervention. Par exemple, l'importance de parler à chacun des témoins pour avoir une meilleure compréhension de la situation même lorsque l'on est en présence d'intention malveillante. Ainsi, que le fait que dans toutes les situations de sextage le service de police aura un rôle à jouer puisqu'il s'agit d'un acte illégal. Il est aussi intéressant de comprendre que le protocole ne s'applique pas dans le contexte scolaire si c'est les parents qui demandent une intervention. Celui-ci doit se référer à la police ou alors c'est le jeune lui-même qui doit venir voir l'intervenant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, il s'agit de l'étape qui consiste à convaincre le jeune de faire confiance au processus. En effet, le jeune peut facilement hésiter à collaborer s'il a l'impression d'avoir mis le doigt dans un long processus. Surtout si il banalise la situation ou si il estime que ce n'est pas de la pornographie si il y a consentement des deux partis. Je peux facilement aussi imaginer qu'un jeune refuse de collaborer si il sait qu'il devra rencontrer les policiers. C'est pourquoi l'éducation en lien avec le cadre légal est important. De plus, il peut être très délicat de prendre soin de chaque protagoniste tout en appliquant une procédure. Les conséquences à long terme de ce type d'événement peuvent perdurer beaucoup plus longtemps que l'application du protocole lui-même.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

